



Saint-Brieuc, le 13 juillet 2017

Monsieur le Président,

Les représentants en CTL Solidaires Finances Publiques, FO DGFIP et CGT Finances Publiques vous confirment que le CTL de ce jour ne peut valablement pas se tenir en raison de l'avis prépondérant émis lors du CHSCT du 11 juillet s'agissant des fiches d'impact que nous avons rejetées sur la forme, du fait de leur contenu notoirement insuffisant, et ce dans l'attente d'une rédaction plus complète de ces dernières.

En conséquence, nous ne siégerons pas ce jour, dans le cadre d'un CTL que vous persistez à vouloir tenir, et exigeons que vous respectiez vos obligations en tant que présidents de CHSCT et de CTL.

Les élus en CTL Solidaires Finances Publiques, FO DGFIP et CGT Finances Publiques